

Pourquoi la plage du lac Carré a été fermée le 23 juin 2023 et réouverte rapidement par la suite

Mont-Blanc, 7 juillet 2023 - En 2023, un petit bloom de cyanobactéries a été constaté le matin du 23 juin, ce qui a occasionné la fermeture de la plage municipale à titre préventif. À la suite de cet épisode, aucune trace de bloom n'a été constatée et la plage a été réouverte.

À titre préventif, la direction de la santé publique recommande de ne pas se baigner dans les blooms de coloration vive et de ne pas boire l'eau colorée. La Municipalité est soucieuse de la santé des usagers de la plage municipale et y effectue un suivi des cyanobactéries tous les jours. Advenant un bloom, tel que constaté le 23 juin au matin, les usagers du lac sont avertis et il arrive que la plage soit fermée pour un court laps de temps, jusqu'à ce que la situation se résorbe.

Nous observons des blooms de cyanobactéries verts ou bleus presque tous les étés au lac Carré. La forte concentration en phosphore présente au fond du lac pourrait influencer ces phénomènes récurrents. De plus, notons que les épisodes importants sont constatés à la suite de fortes pluies et à plusieurs journées consécutives chaudes et ensoleillées. Les blooms importants (ceux qui sont caractérisés par une coloration distincte en surface) ne sont pas fréquents et ne durent pas longtemps. Toutefois, il arrive que la multiplication des cyanobactéries engendre une eau trouble parsemée de petits points en suspension dans l'eau, ce qui peut affecter la transparence de l'eau. Ce phénomène d'eau trouble est observable plus souvent que les blooms de coloration vive.

Le lac Carré est un lac dont la qualité physico-chimique est suivie annuellement par la municipalité. De plus, la qualité de l'eau de la plage est suivie durant l'été par le ministère de l'Environnement (cote de la plage allouée en fonction de la concentration de coliformes fécaux) et par les sauveteurs (suivi visuel des cyanobactéries).

Pour plus d'informations, consulter l'onglet « cyanobactéries » de la page <https://mont-blanc.quebec/lacs-et-cours-deau/> et pour toute question spécifique à la qualité de l'eau, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement (urbanisme@mont-blanc.quebec).